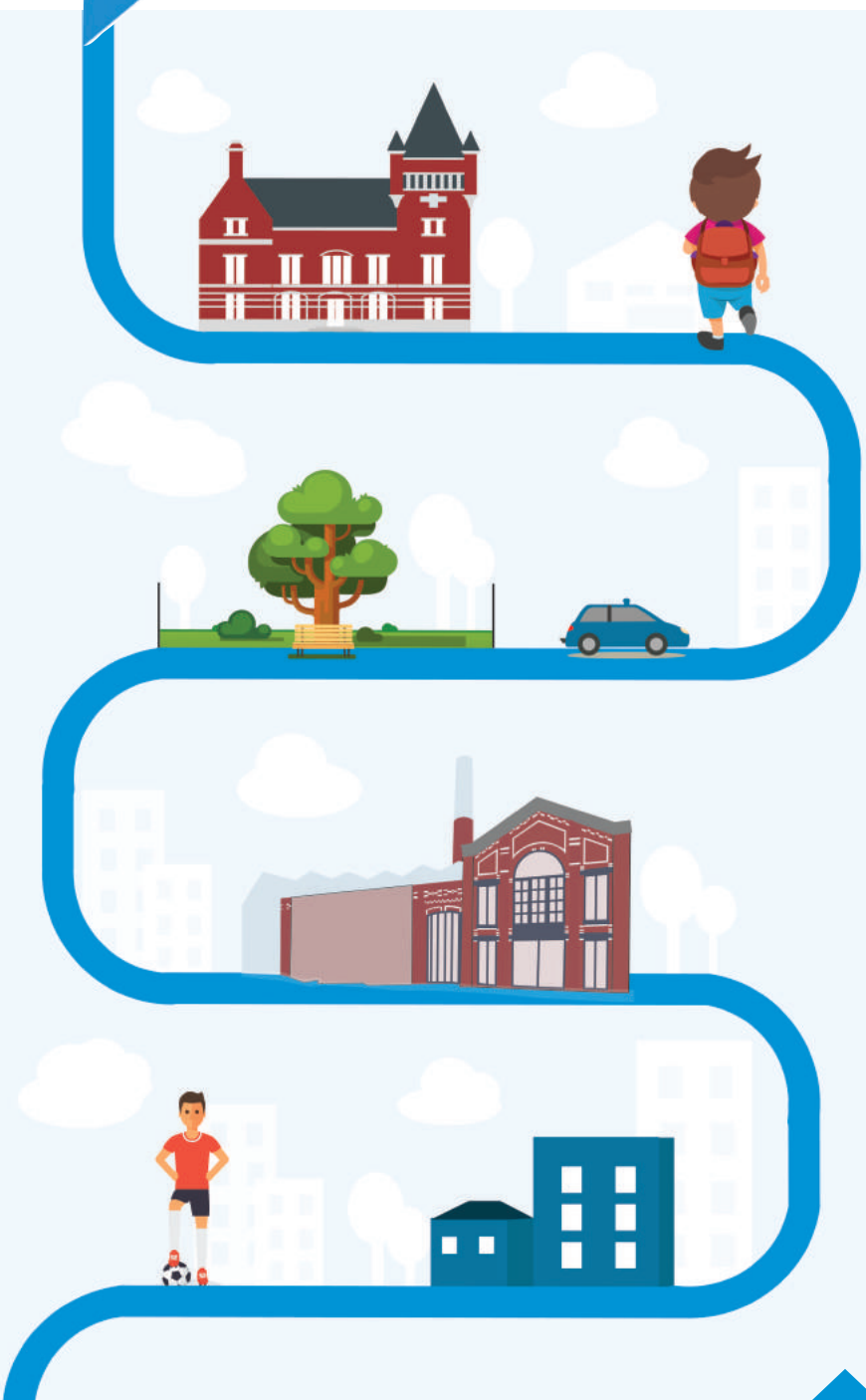


Ce qui se passe et ce qu'on aime à La Madeleine



TOUTES GÉNÉRATIONS

RDV au Forum Alternance

PAGE 16



CULTURE ET SORTIES

1918 - 2018

Le centenaire de l'Armistice

PAGE 15



BUDGET 2018

S'adapter et innover

PAGE 04

SOLIDARITÉS

Une association de "REVES"

PAGE 18



PAGE
04

LE BUDGET MUNICIPAL 2018

Notre dossier du mois

PAGE
8

ACTUS CITÉ

Le point sur le permis de louer.

PAGE
11

CADRE DE VILLE

Faites ravalier votre façade.

PAGE
19

VIVRE ET TRAVAILLER

“Artisan d’un jour”,
Monsieur le Maire apprenti boulanger

PAGE
22

INFOS PRATIQUES

Pensez à prendre rendez-vous pour refaire votre
passeport ou CNI

CULTURE ET SORTIES

Réservez votre emplacement
pour le vide-grenier de la rue
du Général de Gaulle

PAGE
12



TOUTES GÉNÉRATIONS

Un CDD de 1 mois avec les
"Tremplins vers l'emploi"



PAGE
16



Au moment d'écrire ces quelques lignes, alors que je pensais évoquer ici le nouveau Plan Local d'Urbanisme qui dessinera La Madeleine de demain, j'apprends que la France est à nouveau victime de la lâcheté terroriste qui a sévi dans le département de l'Aude ce vendredi 23 mars.

En ces nouvelles circonstances tragiques, j'ai naturellement une pensée pour les victimes innocentes de cette violence aveugle, et en particulier pour le Lieutenant Colonel BELTRAME qui a fait le sacrifice de sa vie.

Désormais, la résistance face à l'islamisme radical a un visage, celui d'un homme au comportement héroïque.

Si, comme l'écrivait André MALRAUX « le tombeau des héros est le cœur des vivants », chacun de nous saura lui faire la place qui lui revient.

SOLIDARITÉS

L'association REVES mobilisée pour vous !

PAGE
18



ON A AIMÉ

Retour sur les portes ouvertes
au Pôle Raquettes Jacques Donnay

PAGE
20



Cordialement



Le 28 mars dernier, Monsieur le Maire, les élus, le personnel municipal et les Madeleinois présents ont observé une minute de silence en hommage aux victimes des attentats du 23 mars.

MAGdeleine - Avril 2018

14 000 exemplaires (N°ISSN 1283-5846)

Directeur de la Publication : Sébastien LEPRETRE, Maire de La Madeleine

Responsable de la publication : Évelyne BIZOT, Adjointe au Maire.

Conception, réalisation : Marjorie FLORIN - Véronique GARCIN -

Caroline MONTESINOS (Service Communication)

avec la participation d'Albéric BACQUET pour les photos.

«MAGdeleine» est édité par la Mairie de La Madeleine.

Imprimé sur papier 100% recyclé par l'imprimerie DB Print - Tél : 03 20 28 83 20.

Régie publicitaire : C'UTILE - Tél : 03 20 68 92 98

Distribution : ADREXO - Tél : 03 20 62 99 99



Budget 2018 :

S'ADAPTER ET INNOVER

Adopté par le Conseil Municipal le 7 avril dernier, le nouveau budget municipal d'un montant de 35 285 862 € a été élaboré dans un contexte financier général difficile. La Ville poursuit néanmoins son engagement de continuer à offrir un service public municipal de qualité aux Madeleinois et de maintenir les taux de fiscalité locale.

La Ville est engagée depuis de nombreuses années dans une gestion rigoureuse de son budget tout en proposant un service de qualité aux habitants.

Dans un contexte financier difficile, la Municipalité s'engage cette année encore à ne pas augmenter les taux de fiscalité locale. Depuis 2013, ceux-ci sont gelés après des baisses consécutives sur six années entre 2008 et 2013 (voir encadré ci-dessous).

La Municipalité redouble d'efforts et d'attentions sur la programmation de ses investissements et la maîtrise des

coûts de fonctionnement en optimisant ses dépenses et en cherchant des sources d'économies et de recettes, tout en préservant ses marges de manœuvre pour investir pour la ville de demain.

"Nous devons en permanence nous adapter à l'environnement dans lequel et avec lequel nous construisons le budget municipal", explique Violette Massiet-Zielinski, adjointe aux finances.

En 2018, les objectifs du mandat seront poursuivis, notamment l'investissement dans des projets

d'équipement au bénéfice des habitants.

Après le Pôle raquettes et le Pôle technique municipal achevés l'année dernière, le chantier de la chaufferie Huet débutera prochainement.

En novembre 2019, les Madeleinois bénéficieront ainsi d'une nouvelle salle d'arts et de spectacles.

L'amélioration du quotidien des Madeleinois est un objectif prioritaire dans ce nouveau budget. La qualité du cadre de vie et du lien social, le renforcement de la sécurité et de la prévention ainsi que l'accompagnement des jeunes et des enfants, sont au cœur du projet municipal.



LES COULISSES

de l'élaboration du budget !

L'élaboration du budget municipal fait partie des étapes importantes dans la vie des services municipaux. Ceux-ci travaillent sur le sujet dès le mois de septembre. Des réunions permettent de proposer, ajuster et préciser les besoins budgétaires pour l'année suivante.

En janvier, sont organisées les réunions d'arbitrages budgétaires avec les adjoints, les conseillers délégués concernés et Monsieur le Maire.

Le service des finances et son adjointe œuvrent à l'élaboration du Rapport d'Orientations Budgétaires voté en février. Le budget est ensuite présenté en commissions aux conseillers municipaux puis soumis au vote du Conseil Municipal en avril.

O

C'est "l'augmentation" du taux des impôts locaux cette année.

Après 6 années de baisses consécutives et cumulées entre 2008 et 2013, les taux communaux sont maintenus à leur niveau de 2013, soit 24,93 % pour la taxe d'habitation, 24,94 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties et 13,66 % pour les propriétés non bâties. Ces taux seront maintenus jusqu'en 2020 comme la municipalité en a pris l'engagement.

GRÂCE À UNE GESTION RIGOUREUSE, UN BUDGET AMBITIEUX

Le budget municipal 2018 s'inscrit dans un contexte contraint par un risque fort d'effet ciseau (croissance des dépenses supérieure à celle des recettes).

Sept axes prioritaires développés dans le Rapport d'Orientations Budgétaires 2018 ont guidé la construction du budget municipal qui fait la part belle à l'innovation et à l'anticipation :

> ÉCONOMISER !

Après un bilan du 1^{er} Plan Pluriannuel d'Économies (PPE) réalisé en 2017, de nouveaux objectifs ont été fixés pour la période de 2018 à 2020. La réalisation d'économies est au cœur de la démarche municipale. Elle induit au quotidien des efforts pour optimiser les dépenses tout en se montrant ambitieux dans l'offre de services.

> Assurer la protection et la sécurité des biens et des personnes.

(voir encadré en page 7)

> De nouveaux équipements !

L'année 2018 sera marquée par le lancement des travaux de la chaufferie Huet pour la transformer en salle polyvalente d'arts et de spectacles. Un ambitieux plan de développement du photovoltaïque sur les bâtiments municipaux sera lancé en

lien avec la recherche d'économies d'énergies.

> Favoriser le lien social et solidaire au service et entre les Madeleinois

Après un an de mise en œuvre de la mutuelle communale, un premier bilan permettra d'étudier les bénéfices de cette proposition faite à l'ensemble des Madeleinois.

De plus, afin d'accompagner les Madeleinois dans l'amélioration de leur pouvoir d'achat et de privilégier l'achat local, une carte de fidélité leur sera proposé pour bénéficier d'offres promotionnelles chez les commerçants de la commune.

> Conforter la qualité de vie à La Madeleine.

Les travaux dans le quartier de la Nouvelle Madeleine se poursuivront et les bâtiments communaux connaîtront des travaux d'entretien. De nouveaux espaces verts publics seront aménagés, en particulier dans le quartier Bomart.

Après l'appel à idées relatif au futur "cœur de ville" place du marché, un bureau d'études travaillera sur trois scénarii différents d'aménagement qui seront soumis à la consultation des Madeleinois.

Les habitants seront également sollicités pour développer des projets d'agriculture urbaine sur le territoire madeleinois.

- Agir et construire pour l'enfance, les écoles et la jeunesse

Afin de regrouper les activités liées à la jeunesse sur un même lieu, le Point Information Jeunesse sera relocalisé à côté du centre ados Moulin et de la mission locale.

Dans le cadre du centenaire de l'Armistice, la Ville proposera aux élèves de CM2 des écoles publiques et privées un déplacement à Notre-dame de Lorette. De plus, la Ville continuera à accueillir des jeunes en service civique.

- La Madeleine numérique !

En matière de développement numérique, la Ville qui a vu ses 5@ au label Villes Internet confirmés, poursuivra ses efforts et développera un dispositif de réception des factures dématérialisées. Un nouveau site internet est aussi en cours d'élaboration. Vous le découvrirez en fin d'année !

Retrouvez des exemples des dépenses 2018 en pages 6 et 7

3 questions à VIOLETTE MASSIET-ZIELINSKI, Adjointe aux Finances

Quelle est la particularité de ce budget municipal ?

C'est un budget "en suréquilibre d'Investissement", c'est-à-dire que dans la section d'Investissement, les recettes sont supérieures aux dépenses : il est vrai qu'en ces temps contraints, cette situation exceptionnelle met en exergue la gestion rigoureuse menée depuis plusieurs années par la municipalité via nos Plans Pluriannuels d'Économies successifs. La Ville a d'ailleurs été récompensée une nouvelle fois en décembre dernier par l'ODIS

(Observatoire des Décideurs de l'Industrie et des Services) pour la qualité de sa gestion et son attractivité.

Qu'en est-il des dotations de l'Etat ?

Elles sont reconduites à l'identique cette année après avoir diminué drastiquement entre 2014 et 2017. Mais une hirondelle ne fait pas le printemps et nous n'avons pas de visibilité sur les conséquences de la suppression programmée de la taxe d'habitation.

Y a-t-il de nouvelles pistes d'économies envisagées pour l'année en cours ?

Oui. Nous cherchons en permanence des leviers d'économies.

A titre d'exemple, la Ville lancera cette année une étude d'évaluation sur l'opportunité d'équiper nos bâtiments municipaux en panneaux photovoltaïques. ECONOMIES rime avec ECOLOGIE : une démarche visant à faire des économies s'inscrit souvent dans une démarche écologique.

Dans le même esprit, la Ville expérimentera cette année un dispositif



Violette Massiet-Zielinski, adjointe aux Finances.

innovant de "coaching" énergétique ludique intitulé ENERGIC dans un certain nombre de bâtiments municipaux particulièrement économes.

35 285 862 €

de budget pour l'année 2018

SOIT

23 208 726 €

de dépenses de fonctionnement

Il s'agit des dépenses relatives à la gestion courante et au fonctionnement quotidien des services (charges de personnel, consommations d'énergie, achat de fournitures, subventions...)

ET

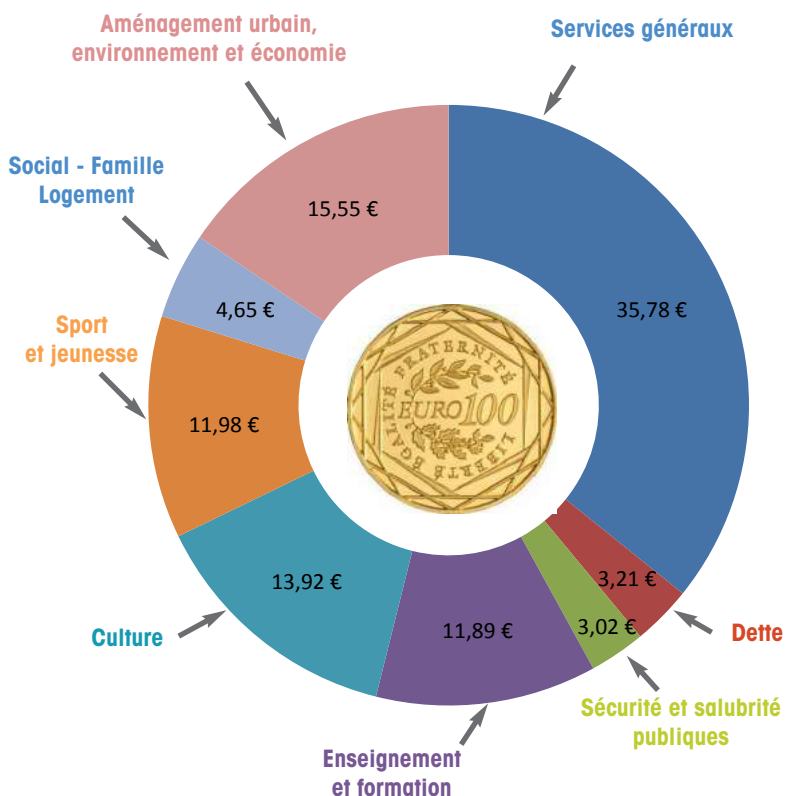
12 077 136 €

de dépenses d'investissement

Il s'agit des dépenses qui accroissent la valeur du patrimoine de la Ville

Répartition par thématique (fonctionnement et investissement)

pour 100 €



Services généraux:
35,78 €

Pour une ville offrant des services de proximité

Aménagement urbain,
environnement et économie
15,55 €

Pour une ville bien aménagée, un cadre de vie agréable et une ville attractive.

Sport et jeunesse
11,98 €

Pour une ville qui favorise le sport pour tous et l'accompagnement des jeunes

Culture
13,92 €

Pour une ville où culture rime avec ouverture avec de nouveaux équipements structurants.

Enseignement et formation
11,89 €

Pour la réussite et l'épanouissement des enfants dans les écoles.

EXEMPLES Budget 2018

2 350 000 €



seront alloués au projet de transformation de la Chaufferie Huet en salle d'art, de culture et de spectacles qui ouvrira en novembre 2019.

1 067 161 €

de subventions seront versées aux associations madeleinoises

1 437 500 €

seront alloués à la qualité de vie et de ville

Travaux dans le quartier de la Nouvelle Madeleine, travaux d'entretien du patrimoine immobilier, création de nouveaux espaces verts, projets d'agriculture urbaine, poursuite du projet "Cœur de Ville"...



405 000 €

seront alloués aux sports et à la jeunesse

Ce budget permettra notamment de réaliser des travaux dans différentes salles de sport et dans les écoles (installation d'éclairage led au complexe du Romarin, réfection des sanitaires dans la salle Gantois, mise aux normes dans les écoles...) et de faire l'acquisition de matériel sportif (boxe, basket, piscine, gymnastique...).



444 720 €

seront consacrés à la protection des biens et des personnes :

Ce budget permettra la continuité du déploiement de la vidéosurveillance, la dotation de motos pour la Police Municipale, l'achat de nouveaux défibrillateurs, la dotation de caméras portatives pour le poste de secours des pompiers de La Madeleine, la poursuite de la politique des aides directes en faveur de la sécurisation des commerces, des biens des particuliers et des écoles par l'installation de visiophones et de contrôles d'accès, l'engagement de travaux dans les locaux municipaux de la Police Nationale pour en améliorer l'isolation et le confort.

PERMIS DE LOUER, Où en est la Ville ?



tation dans un immeuble existant,

- d'autre part, l'autorisation préalable de mise en location pour tous les logements de plus de dix ans (souvent appelée « permis de louer »).

Monsieur le Préfet a invité la commune à se rapprocher de la Métropole Européenne de Lille pour la mise en place de ces autorisations, la MEL ayant la compétence "habitat" sur le territoire métropolitain et celle-ci s'étant engagée à délibérer dans les six mois.

La Ville de la Madeleine a donc sollicité la MEL pour valider l'instauration de ces nouvelles autorisations sur la commune dès que possible, sachant que la Ville a prévu d'assurer elle-même l'instruction de ces demandes et les visites des logements. A suivre donc...

Dans le cadre de son programme municipal, la Municipalité s'était fixé comme objectif de lutter plus efficacement contre les marchands de sommeil qui sévissent sur la commune, abîment son patrimoine immobilier, saturent ses capacités de stationnement, et créent du « mal-logement ».

C'est pourquoi, le 20 décembre der-

nier, le Conseil Municipal s'est prononcé à l'unanimité en faveur de la mise en place des nouvelles autorisations issues de la Loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Renové (ALUR) du 24 mars 2014, sur le territoire communal à savoir :

- d'une part, l'autorisation préalable aux travaux conduisant à la création de plusieurs locaux à usage d'habi-

Guide pratique 2018

Le prochain guide pratique sera réédité en novembre 2018.

Associations, commerçants, entreprises, professionnels de santé..., vous avez des nouveautés ou des modifications à apporter, envoyez-les à l'adresse mail : service-communication@ville-lamadeleine.fr

LES IMPÔTS, C'EST BIENTÔT !

Soyez reçu(e) en permanence impôts à la mairie

Un agent des finances publiques du Service des Impôts des Particuliers de Lille Nord accueille les usagers sur rendez-vous à l'Hôtel de Ville de La Madeleine, **chaque mardi matin, de 9h à 12h.**

Cette présence répond aux souhaits de la Municipalité et de la direction régionale des finances publiques de conserver un service de proximité pour les Madeleinois.

Déjà, sans avoir besoin de vous déplacer et en toute sécurité, vous pouvez effectuer l'essentiel de vos démarches fiscales et obtenir les ré-

ponses à vos questions, en vous connectant au site internet : impots.gouv.fr

Pour votre déclaration de revenus et pour tout renseignement fiscal, le site impots.gouv.fr doit être le premier réflexe.

24h sur 24, 7 jours sur 7, vous pouvez y trouver des réponses à vos questions, modifier vos coordonnées, imprimer votre avis d'imposition... Vous pouvez même y payer vos impôts : c'est un service très complet.

L'accueil physique de cette permanence est un service complémentaire.

Après avoir pris rendez-vous à l'accueil de la Mairie (03 20 12 79 79), vous pourrez obtenir un renseignement concernant votre déclaration d'impôt sur le revenu (changement de situation familiale, déménagement), votre taxe d'habitation ou votre taxe foncière.

Vous aurez la possibilité de payer vos impôts, mais uniquement par carte bancaire, l'agent de permanence ne détenant ni espèces ni timbres fiscaux.

En dehors de la permanence qui se tient une fois par semaine et des vacances scolaires, pour toute question relative au calcul et au paiement de vos impôts, vous pouvez vous adresser au Service des Impôts des Particuliers de Lille Nord : Cité administrative - rue Gustave Delory - 59022 Lille cedex - Tél : 03 20 95 64 20 sip.lille-nord@dgfip.finances.gouv.fr ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h

Je souhaite être reçu(e) en permanence impôts à la mairie :

- > Je prends rendez-vous à l'accueil de la mairie au 03 20 12 79 79.
- > Je serai reçu(e) le mardi matin.
- > Je pourrai obtenir des informations sur ma déclaration de revenus et sur mes taxes foncière et d'habitation.

ANCIENS COMBATTANTS, inscrivez-vous !

Les inscriptions pour recevoir les bons d'achats offerts par la Ville et réservés aux anciens combattants madeleinois, se dérouleront **du 16 avril au 4 mai.**

Présentez-vous en mairie, muni d'une pièce d'identité, de votre carte d'ancien combattant et d'un justificatif de domicile. Réservés aux anciens combattants âgés de 70 ans ou plus (nés en 1943 ou avant).

Renseignements au 03 20 12 79 79



Nouveautés côté **PV**

Depuis le 1^{er} janvier 2018, sur décision gouvernementale, votre PV à 17 € (contravention de 1^{ère} classe) est passé à 35 € (contravention de 2^{ème} classe). La majoration (appliquée au delà de 3 mois) passe quant à elle de 33 à 75 €.

À La Madeleine, cette nouvelle réglementation (article 10 du Décret 2015-808 du 2 juillet 2015) concerne les infractions suivantes :

- le défaut de disque de stationnement et/ou le dépassement de la durée autorisée du stationnement (concernant tous les stationnements à durée limitée : zones bleues, zones 30 minutes...),



- les infractions relatives au sens de stationnement (en agglomération et hors agglomération) et le stationnement empiétant sur un passage piétons.

N'oubliez donc pas d'apposer votre disque de stationnement (vous pouvez vous en procurer à la mairie au tarif de 1€) et de stationner citoyen !

Pour tous renseignements, contactez la Police municipale :
63, rue Georges Pompidou
Tél : 03 20 74 17 25

VIDÉO VERBALISATION

La ville de La Madeleine est équipée d'un système de vidéosurveillance. Ce dispositif permet de prévenir et de lutter de manière efficace contre toute forme de délinquance, y compris les infractions liées à la circulation routière sans que l'interception du conducteur ne soit nécessaire. Lorsqu'une infraction est ainsi constatée (arrêt ou stationnement gênant, franchissement d'une ligne continue, non port de la ceinture de sécurité...), une ou plusieurs photographies sont prises, un Procès Verbal Electronique est rédigé et transmis à l'Agence Nationale de Traitement Automatisé des Infractions, chargée d'identifier le propriétaire du véhicule et de lui transmettre l'avis de contravention.

À LA MADELEINE, PAS D'HORODATEUR : la loi de Modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (loi Maptam, votée en 2014) donne désormais le pouvoir aux villes de fixer elles-mêmes le tarif des horodateurs et celui des amendes. Chaque municipalité est désormais libre de fixer le montant de l'amende pour défaut de paiement de stationnement (désormais appelé «Forfait Post-Traitement»).

Notre commune n'est donc pas concernée par cette mesure puisqu'elle n'a pas instauré de stationnement payant au moyen d'horodateurs.

FAQ* SUR LA VIDÉOSURVEILLANCE

Combien de caméras de vidéosurveillance sont installées dans la ville ?

A ce jour, 72 caméras sont aujourd'hui opérationnelles, réparties sur tous les quartiers de La Madeleine. Les objectifs de ce réseau de caméras sont de prévenir les atteintes aux biens et aux personnes, identifier les auteurs, sécuriser les bâtiments et les sites communaux ou encore faciliter la recherche de preuves pour les services enquêteurs.

Qui décide de leur installation ?

Le déploiement de la vidéosurveillance est une démarche complexe et très encadrée par la loi. Avant d'engager tous travaux d'installation, la Ville doit donc constituer un dossier permettant

d'étayer le bien-fondé de sa démarche et de justifier du choix des lieux d'implantation des caméras. Toute cette réflexion préalable nécessite une concertation et un partenariat étroit entre la Ville, la police nationale et les services de la Préfecture.

Comment les images sont-elles exploitées ?

Les images enregistrées 24h sur 24 par les caméras sont acheminées via un réseau sécurisé jusqu'au poste de police municipale.

Seules quelques personnes sont autorisées, par arrêté préfectoral, à accéder à la salle de visionnage et de stockage des images des enregistrements pour y effectuer des recherches dans le cadre d'une enquête.



* FOIRE AUX QUESTIONS

RENDEZ-VOUS CITOYENS ET PAVOISEMENTS

Mardi 17 avril

Permanence de M. le Maire
De 17h à 19h à la Mairie.

Mercredi 25 avril

Tchat en ligne avec M. le Maire
De 18h30 à 20h sur le site internet de la Ville : www.ville-lamadeleine.fr

Dimanche 29 avril

73^{ème} anniversaire de la Libération des Camps de Déportation
A 9h30, dépôt de gerbes aux tombes symboliques à l'ancien cimetière et animation de la

flamme à la mémoire des déportés du Train de Loos. A 11h, dépôt de gerbes aux Monuments aux Morts au Parc de l'attre de Tassigny

Mardi 8 mai

73^{ème} anniversaire de Fête de la Victoire
A 9h30, dépôt de gerbes à l'ancien cimetière
A 11h, dépôt de gerbes aux Monuments aux Morts au Parc de l'attre de Tassigny

Mercredi 9 mai

Journée de l'Europe

Jeudi 10 mai

Abolition de l'esclavage

Samedi 12 mai

Balade urbaine

Dans le quartier Saint Charles. Rendez-vous à 9h à l'angle des rues Scrive et Saint Charles.

Vendredi 22 juin

Conseil Municipal

À 18h15, Hôtel de Ville, salle du Conseil.

CADRE DE VILLE

Recyclons !

et adoptons
les bons réflexes

Les bouchons d'amour : changement du tri

Suite à la demande du recycleur, seuls les bouchons de boissons sont dorénavant acceptés dans les bornes collectées par l'association dans les bâtiments communaux.

Les publicités papiers, NON, le MAGdeleine OUI !

Vous souhaitez alléger votre poubelle d'environ 31 kg de papier par an ? Vous pouvez apposer votre étiquette STOP PUB disponible en mairie sur votre boîte aux lettres. Ne vous inquiétez pas, vous continuerez à recevoir l'information de votre collectivité !

Quels devenirs pour vos biodéchets ?

Vous tondez votre pelouse, taillez votre haie ? Vous avez des épluchures de fruits et légumes ou des restes alimentaires ?

Selon le type de déchet et votre lieu de vie, vous avez plusieurs possibilités :

- Dépôts à la déchèterie de La Madeleine,
- Installation d'un composteur ou lombricomposteur ou d'un poulailler. La Ville vous aide financièrement. RDV sur le site internet de la Ville .

Garez votre vélo près de chez vous À BICYCLETTE !

Afin de favoriser l'utilisation du vélo dans une zone où l'habitat ne permet pas un stationnement aisé, la Ville de La Madeleine met à disposition de ses habitants sept garages à vélos sécurisés :

- Parking public situé au 73 rue Faidherbe,
- Parking public situé au 9 avenue Gallieni,
- Parking public situé au 100 rue Pasteur,
- Parking public situé au 96/98 rue Félix Faure,
- Rue de l'Abbé Lemire (square Pierre

de Coubertin),

- Parking 70 rue Berkem,
 - Rue Faidherbe (square du Chaufour)
- Pour accéder à ce service, vous devez être situé dans un périmètre de 300 mètres autour du garage et vous acquitter d'une redevance de 30€ par an.

Il reste de la place dans les garages suivants : Parking public situé au 9 avenue Gallieni, Parking public situé au 96/98 rue Félix Faure, Rue de l'Abbé Lemire (square Pierre de Coubertin) et Parking 70 rue Berkem.



RENSEIGNEMENTS :

Vous pouvez contacter le service Développement Durable au 03.20.12.79.75.



C'EST LE PRINTEMPS !

Les jardiniers vous conseillent

Cela fait plusieurs mois que vous l'attendiez ? Le printemps est arrivé ! Le mois d'avril est important pour le jardin, les balcons et les terrasses, car la végétation entre en pleine effervescence.

Vous pouvez commencer les premières plantations dans les jardinières sur vos balcons.

Dans votre potager, c'est également le moment de semer la plupart des

légumes du jardin (carotte, laitue, persil, ...) et d'autres sont à réaliser en godets avant d'être repiqués en mai (courgettes, courges, basilic...). Au niveau ornemental, il est temps de planter les vivaces achetées en godets et planter les bulbes à floraison estivale et automnale (anémones, lys, bégonias, dahlias, cannas, ...)

PARTAGEONS LA CULTURE !

La Ville installera prochainement des bacs pour des potagers partagés sur le domaine public. Vous êtes intéressés par cette initiative ? Vous avez des idées d'emplacement ?

N'hésitez pas à solliciter le service Développement Durable au 03 20 12 79 75 ou developpement-durable@ville-lamadeleine.fr



ASTUCE ZÉRO DÉCHET : "Je fabrique mon déodorant maison"



Chacun peut, par des actions concrètes et simples, œuvrer au quotidien pour limiter la croissance constante de la quantité de déchets que nous produisons.

Voici une recette de déodorant maison testée et approuvée, économique et écologique qui prend 5 minutes à réaliser avec les ingrédients suivants :

- 30 gr d'huile de coco, anti-bactérien
- 10 gr de cire d'abeille afin de supporter les chaleurs supérieures à 25°
- 10 gr de bicarbonate de soude très fin pour neutraliser les odeurs corporelles
- 13 gr de fécule de maïs (maïzena), absorbant naturel
- 8 gouttes d'huiles essentielles au choix : la-

vande, palmarosa, eucalyptus ou arbre à thé.

Dans la casserole, faites fondre l'huile de coco et la cire d'abeille à feu doux. A part, mélangez la fécule de maïs et le bicarbonate de soude. puis l'ajoutez à la casserole et mélangez jusqu'à obtenir une consistance épaisse et uniforme (sans grumeaux). Ajoutez les huiles essentielles.

Vous mettez ensuite la préparation dans un ancien stick propre, dans un moule à savon ou dans un petit bocal.

Un ravalement de FAÇADE ?

Vous souhaitez rénover votre façade par un gommage/rejointoiement, par une remise en peinture ?

Préalablement à la réalisation de vos travaux, vous devez déposer à la mairie un dossier de déclaration préalable que votre façade soit visible du domaine public ou non.

Une fois le dossier accepté par la Ville, vous pourrez réaliser les travaux autorisés et obtenir les différentes autorisations d'occupation du domaine public nécessaires à la réalisation des travaux (ex échafaudage...).

Après la réalisation de vos travaux, vous pourrez constituer un dossier de

demande de prime d'aide au ravalement de façade.

Le montant de cette aide sera déterminé en lien avec la technique utilisée et la surface traitée pour les maisons individuelles.

Un forfait de 100 € par logement pourra être accordé pour le ravalement de façade de grands immeubles (+ de 7 logements)

Renseignements au service urbanisme au 03 20 12 79 82



Participez à la déambulation **FACE À RENATURE !**



L'association "Berkem Label" poursuit son cycle "Renature" ! Ce projet d'agriculture urbaine initié il y a deux ans invite les habitants à cultiver plantes, fruits et légumes dans un espace commun sur un ancien site industriel.

A l'occasion des "fenêtres qui parlent", les Madeleinois sont invités à une déambulation en bord de Deûle entre

la rue Sainte Hélène et la rue Desquiens (devant la fresque Renature) pour une arrivée au cœur du potager urbain artistique dans l'espace au 81 rue du Pré-Catelan.

L'association a invité plusieurs artistes à décliner la thématique Face à face/ Cara a Cara.

Du 31 mars au 7 avril, des ateliers, encadrés par Sueli de Moraes, artiste brésilienne, ont donné lieu à des créations qui seront exposées lors du temps fort le 15 avril.

Les artistes ont répondu à l'appel de Berkem Label en mettant face à face plutôt que dos à dos les deux sites Renature.

Vous souhaitez découvrir les œuvres originales, le potager urbain partagé, et en savoir plus sur le cycle Renature, participez à la déambulation le dimanche 15 avril.

**Participez à la déambulation "Face à face"
Rendez-vous le dimanche 15 avril à 11h entre la rue Sainte Hélène et la rue Desquiens devant la fresque en bord de Deûle.**

UN BRIN DE MUGUET

Les règles qui s'appliquent à La Madeleine

C'est une tradition. La vente de muguet par des particuliers le jour de la fête du Travail, le 1^{er} mai, fait l'objet d'une tolérance admise à titre exceptionnel. Cependant il appartient aux communes d'organiser, par arrêté municipal, ces ventes à la sauvette sur le domaine public.

À La Madeleine, un arrêté municipal encadrant ces ventes sur l'ensemble du territoire, a été pris :

- la vente n'est autorisée que le 1^{er} mai,
- elle doit être installée à plus de 150 mètres des boutiques de fleuristes,
- les vendeurs occasionnels ne peuvent en aucun cas installer des bancs et des tréteaux pour effectuer la vente de leurs produits,
- le muguet devra être vendu à l'état sauvage, sans racine, sans vannerie ni poterie, ni cellophane ou papier cristal, sans adjonction d'aucune autre fleur, plante ou végétal de quelque nature que ce soit.



C'EST QUOI CES TRAVAUX ?

Rue de la Gare

Depuis le 19 mars 2018, la société SOGEA pour le compte de SOURCEO a entrepris le renouvellement du réseau d'eau potable de la rue de la Gare.

Pendant toute la durée des travaux, dont la finalisation est prévue fin avril, le stationnement et la circulation sont interdits de lundi au vendredi de 7h30 à 17h rue de la Gare. Afin de permettre l'accès à la place de la gare et à la rue d'Hallendre une déviation est mise en place par les rues Gambetta, Kléber, et d'Hallendre notamment pour les poids lourds.

Pour le bon fonctionnement du chantier, le stationnement sera interdit sur 5 places de stationnement côté pair rue du Général Koenig, face au jardin des 4 saisons du 19 mars 2018 au 6 juillet 2018 inclus

**Pour tout renseignement :
service urbanisme 03 20 12 79 82**

Jusqu'au 31 août 2018, l'accueil des services urbanisme - logement - développement durable - commerces sera fermé au public les mercredis après-midis et vendredis matins (accueil physique et téléphonique). L'ouverture de ces services reste inchangée en dehors de ces deux demi-journées.



AVENUE DES BONNES AFFAIRES !

Vide-grenier de la rue du Général de Gaulle

C'est parti pour le grand déballage madeleinois ! Rendez-vous le dimanche 10 juin, de 8h à 17h, pour le vide-grenier de la rue du Général de Gaulle.

L'Union des Commerçants, Artisans et Professionnels de La Madeleine (UCAP) vous invite à réserver votre emplacement en ligne :

- pour les Madeleinois : jusqu'au 15 avril.

- pour les «extérieurs» : une dernière date sera indiquée sur le site de l'UCAP, au mois de mai, en fonction des emplacements disponibles.

Tarifs : 5 € le mètre. Emplacements de 2, 4 ou 6 mètres maximum.

Aucun professionnel non agréé par l'UCAP ne sera autorisé. Aucune réservation par courrier.

Renseignements, règlement complet et réservations auprès de l'UCAP uniquement :

www.ucap-lamadeleine.fr

info@ucap-lamadeleine.fr



LA BALADE DE NOAM

Avec le Moto Club Madeleinois

Le Moto Club Madeleinois vous invite à participer à la 3^{ème} édition de la «Balade de Noam», organisée en faveur de l'association «Sur les pas de Noam». Le petit biker d'honneur et les bikers au grand cœur vous donnent rendez-vous le **dimanche 29 avril**, à 9h30, à l'espace Saint Vital (rue de Berkem). Le départ sera donné à 10h30 pour une balade de 80 kilomètres environ. Au retour, une buvette et une petite restauration, ouvertes à tous, vous seront proposées ainsi qu'une tombola et une vente d'articles «fait main» sur le stand de l'association.

Des baptêmes en moto seront aussi possibles à partir de 14h.

«Tous ensemble pour Noam !», venez nombreux participer à cette balade conviviale et solidaire !

Inscriptions sur place, 5€ par casque pour la balade - Baptême : 3€.

Moto Club Madeleinois - Tél : 06 14 34 21 20 - Facebook
www.surlespasdenoam.jimdo.com - Facebook

C'EST REPARTI POUR UN TOUR !

Attachez vos ceintures ! Chenille, trampolines, auto-tamponneuses, pêche aux canards, pommes d'amour, barbe à papa et incontournables pompons sont de retour à La Madeleine !

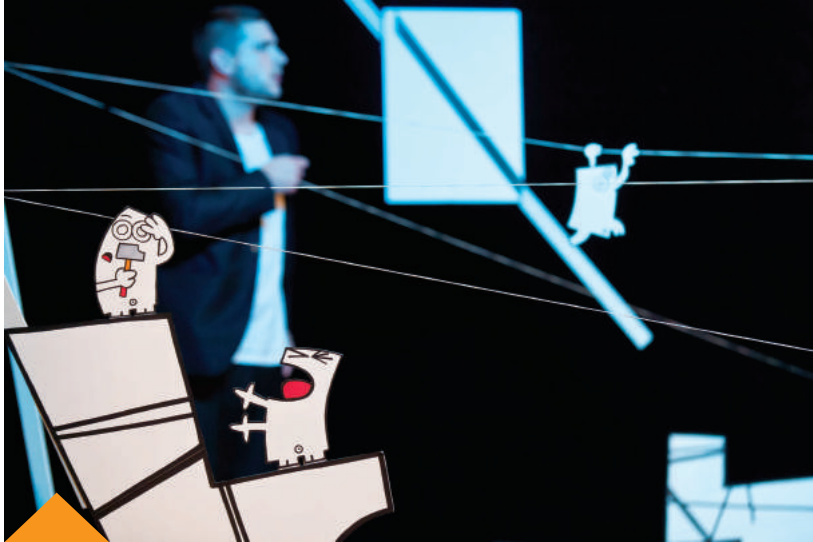
Rendez-vous place du Marché, du 21 au 25 avril.

Des manèges et une ambiance qui feront le bonheur de toute la famille !



Tohu et Bohu dans BABIL

Dans «BABIL», spectacle jeune public proposé par le Théâtre de l'Embellie, Tohu et Bohu viennent nous raconter quelque chose d'important. D'important pour nous tous ! Tohu parle avec brio quand Bohu s'emmêle dans les mots. Tohu aime écouter sa voix qui résonne quand Bohu se prend la langue dans les consonnes. Tour à tour durs, drôles et tendres, Tohu et Bohu, sous les yeux des petits, expérimentent les joies et les difficultés de parler en public, de laisser parler l'autre, de parler à sa place, en même temps que lui, mieux que lui... Partis pour se disputer la parole, les deux acolytes, à la fois rivaux et complices, apprennent à se la partager, à s'écouter. Et dans un silence apaisé, voient naître leur amitié.



MERCREDI 18 AVRIL, À 10H30, À L'ESPACE MALRAUX, rue Guynemer.
GRATUIT. Billetterie à la Médiathèque et à la mairie. Durée 45 min. De 4 à 7 ans. Renseignements auprès du service culturel au 03 20 12 79 98 ou service-culture@ville-lamadeleine.fr

Bulle et Bob au jardin



MERCREDI 16 MAI, À LA MÉDIATHÈQUE, rue Gambetta.

GRATUIT. Renseignements et réservations à partir du 3 avril à la Médiathèque ou au 03 59 09 59 09 ou mediatheque@ville-lamadeleine.fr

À l'occasion de son passage à la Médiathèque de La Madeleine, Natalie TUAL, auteur de littérature jeunesse, interprète, musicienne..., proposera un programme varié, à partager avec vos enfants pour des moments privilégiés.

> **Atelier parents-enfants :** écriture et mise en musique d'une chanson. A 10h. Durée : 1h30. À partir de 6 ans.

> **Spectacle :** «Bulle et Bob au jardin», lecture chantée
Collectionneuse de phrases et d'anecdotes, de bruits et d'accents, Natalie Tual «capte» les choses simples du quotidien et nourrit ainsi son inspiration. Reprises de chansons françaises, mise en scène de spectacles musicaux, écriture de textes pour la scène..., cette artiste complète a aussi revêtu le costume de clown pendant 10 ans. Une expérience qui lui a donné l'envie d'écrire et de composer des chansons et histoires musicales pour les enfants.

À 16h. À partir de 3 ans. Durée : 20 à 30 minutes. Spectacle suivi d'une séance de dédicaces.

Vous reprendrez bien un peu de POP K'HORN ?

Crédit photo : Valérie Potez



JEUDI 26 AVRIL À 19H30 À L'ESPACE MALRAUX, rue Guynemer.

Inédit à La Madeleine, ce concert de fin de stage, proposé par les cornistes de la Métropole Européenne de Lille (MEL), est organisé en partenariat avec l'ensemble Popk'horn et le Conservatoire de Musique de La Madeleine.

Sur scène, une quarantaine de cornistes de 7 à 77 ans et un ensemble rythmique pour une formation originale, à voir comme à entendre. De belles surprises en perspective avec au programme, de la musique pop, rock, électro et des musiques de film.

À partir de 7 ans. Durée : 1h20. GRATUIT.

Renseignements et réservations auprès du Conservatoire de Musique :
Place des Fusillés et Déportés - Tél : 03 20 31 24 23
ou conservatoire@ville.lamadeleine.fr

RÉINSCRIPTIONS AU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

Les réinscriptions (pour les anciens élèves) au Conservatoire de Musique se tiendront du 14 mai au 9 juin (inscriptions pour les nouveaux élèves à partir du 14 juin), aux heures d'ouverture du secrétariat : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 20h30, mercredi de 8h45 à 12h45 et de 13h45 à 19h45 et samedi de 9h à 13h.

Pour tous renseignements :
Conservatoire de Musique
Place des Fusillés et Déportés
Tél : 03 20 31 24 23
conservatoire@ville-lamadeleine.fr
www.ville-lamadeleine.fr



DANS LES COULISSES DE LA MÉDIATHÈQUE

ÉPISODE 2 : CATALOGAGE ET ÉQUIPEMENT



Le mois dernier, vous découvriez le premier épisode des coulisses de la Médiathèque dédié au choix des documents. Les précieux cartons réceptionnés, reste à les ouvrir, fébrilement, et surtout à "cataloguer" et à "équiper" leurs contenus.

Le "catalogage" représente l'enregistrement informatique des différents documents : livre, CD, DVD... En quelque sorte, c'est créer une fiche d'identité complète composée du titre, de l'auteur, de l'éditeur, d'un résumé, du format du support, du nombre de pages, du prix d'achat... Une fiche d'identité complète permettant aussi de répondre à des questions très précises : ce guide touristique contient-il une carte ? Y a-t-il un DVD bonus dans ce coffret ? Cette méthode contient-elle plusieurs CD ? De quoi parle cet essai exactement ?

Au final, cette fiche d'identité est transformée en «notice» accessible à tous sur le catalogue en ligne afin que l'utilisateur trouve ce qu'il cherche sans difficulté !

Après avoir catalogué le document, reste à l'équiper : coller une puce électromagnétique, l'étiqueter et le recouvrir d'un film transparent pour le protéger et sans une bulle s'il vous plaît !

C'est après toutes ces manipulations et avec le plus grand soin que le document peut enfin rejoindre les rayons de la Médiathèque où vous pourrez le découvrir !

Rendez-vous le mois prochain pour un nouvel épisode des coulisses de la Médiathèque !

Médiathèque de La Madeleine :

72, rue Gambetta

Tél : 03 59 09 59 09

www.mediathequelamadeleine.fr

Facebook

Le mardi de 14h à 19h, le mercredi, le vendredi et le samedi de 10h à 18h.

FOIRE AUX LIVRES, réservez votre emplacement !



Réservez, gratuitement, votre emplacement pour la foire aux livres qui se tiendra le samedi 22 septembre prochain, de 9h à 13h30 (dans la cour de l'école Rostand). Les bulletins d'inscription sont à retirer à l'accueil de la mairie sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Inscriptions pour les Madeleinois uniquement à partir du 9 avril.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter le service culturel au 03 20 12 79 98 ou service-culture@ville-lamadeleine.fr

UN CONCERT ECLECTIQUE

Avec l'Orchestre d'Harmonie

Avec la participation de l'ensemble instrumental et de l'ensemble de flûtes du Conservatoire de Musique, l'Orchestre d'Harmonie vous invite à un concert placé sous le signe de l'éclectisme. Au programme, des œuvres variées comme "Ouverture" (1794) de Jadin, "Airs du Poilu" de Corroyez, "Las Playas De Rio" de Kees Vlah, le 2^{ème} mouvement de la Symphonie n°5 de Beethoven, "Japanese Tune" de Konagaya, "In Memoriam" de Vanbeselaere, "Il est 5h" de Lanzmann, Segala et Dutronc, "The Symphonie Marches" de Williams... Sous la direction de Philippe Vadrot.

Dimanche 15 avril, à 16h, au complexe du Romarin, rue Paul Doumer. Concert GRATUIT.

Renseignements auprès de l'Orchestre d'Harmonie au 03 62 10 42 64

BLOC-NOTES

AVRIL

Du 3 au 28

Graines d'artistes

Exposition au Millénaire, 35 rue Saint Joseph.

Rens. auprès du CCA au 03 20 55 19 51 ou www.cca-lamadeleine.fr

Du 11 avril au 13 mai

Inscriptions aux Portes Ouvertes des Ateliers d'Artistes

Elles se tiendront du 12 au 14 octobre. Inscriptions sur le site <http://poaa.lenord.fr>

Jeudi 12

Arras

Visite de l'Hôtel de Ville, du Beffroi, des Boves et de la Citadelle. Tout le programme du CAFA en p.18

Dimanche 15

Les fenêtres qui parlent

De 11h à 13h sur les bords de Deûle (entre les rues Desquiens et Sainte Hélène). Plus d'infos en p.11 Rens. auprès de Berkem Label au 06 80 15 35 58

Dimanche 15

Colembert : le sentier des coteaux (19 kms) avec l'association Randonnées et Découvertes.

Rens. au 06 37 91 50 72

Dimanche 29

Wissant : le sentier du Blanc Nez (19 kms) avec l'association Randonnées et Découvertes.

Rens. au 06 37 91 50 72

MAI

Dimanche 13

Aix-Noulette : le sentier de la Motte (12 kms) avec l'association Randonnées et Découvertes.

Rens. au 06 37 91 50 72

Du 14 mai au 23 juin

Figures et paysages

Exposition de Frank Laoust et Bertrand Bateman. Au Millénaire, 35 rue Saint Joseph. Rens. auprès du CCA au 03 20 55 19 51 ou www.cca-lamadeleine.fr

Jeudi 17

Valenciennes

Partez à la découverte du quartier du Béguinage, de la Basilique du Saint Cordon, des maisons scaldiennes et du Coron des 120 et dégustez les Foies Gras de Saulzoir, connus pour la fabrication de la célèbre Lucullus de Valenciennes. Inscriptions et renseignements auprès du Syndicat d'Initiative au 03 20 74 32 35.

Samedi 26

Bersee : les arbres de la Pèvèle (11 kms) avec l'association Randonnées et Découvertes.

Rens. au 06 37 91 50 72

JUIN

Jeudi 14

Le Fort et l'Hôpital Notre-Dame de Seclin

Inscriptions et renseignements auprès du Syndicat d'Initiative au 03 20 74 32 35.



1918 - 2018

Le centenaire de l'Armistice

Le 11 novembre 2018 marquera le centenaire de l'Armistice qui a mis fin à la première Guerre Mondiale. La Ville de La Madeleine a décidé de faire de cette année une année exceptionnelle de commémoration en proposant de nombreux rendez-vous. Après celui donné par "Les petites oubliées de la Grande Guerre", le 27 mars dernier, découvrez ci-dessous le programme des temps forts qui jalonnent cette année et testez vos connaissances en complétant la grille de mots fléchés imaginée par Nicolas et Gleb, en service civique au service culturel de la Ville.



EXPOSITION

Découvrez une exposition composée d'objets, de matériel, de mannequins, d'armes, de cartes postales, d'affiches autour de nombreuses thématiques... Cette exposition est issue de la collection particulière de Philippe Drancourt, ancien militaire, passionné des deux guerres.

A la Médiathèque, du 26 mai au 15 juin.

PROJECTION DOCUMENTAIRE

"La cicatrice, une famille dans la Grande Guerre" relate l'histoire de la famille Résal dont les six enfants sont dispersés aux quatre coins de la France, sur le front comme à l'arrière. Très tôt la famille est endeuillée car l'un des frères meurt au combat en septembre 1914. Son fantôme va hanter toute leur correspondance.

Projection en présence du réalisateur Laurent Veray.
Samedi 9 juin à 16h à la Médiathèque.

CONCERT

Par les élèves de la classe de jazz du Conservatoire de Musique.

Samedi 21 juin à 19h30.

MUR D'EXPRESSION

En juillet et en août prochains, le mur du jardin de la Médiathèque servira de support pour une exposition de lettres et de portraits de poilus (voir encadré ci-contre).

VIMY ET NOTRE DAME DE LORETTE

En octobre, tous les élèves de CM2 (écoles publiques et privées) visiteront l'anneau de la Mémoire, la Nécropole, l'ossuaire, la tombe du soldat inconnu ainsi que le Musée de la Targette et du Mémorial de Vimy.

COMÉDIE MUSICALE

Avec "Les amoureux de la Madelon", les spectateurs sont en immersion dans les tranchées et découvrent la multiplicité des sentiments de ces combattants qui trouveront la force de se divertir et d'aimer dans un monde dévasté.

Au complexe du Romarin, le samedi 20 octobre à 20h30.

DES SYMBOLES TOUTE L'ANNÉE

Tous les soirs, jusqu'au 11 novembre, le Monument aux Morts, Parc de Lattre de Tassigny est éclairé en bleu, blanc, rouge et du 1^{er} au 9 novembre, 50 bougies y seront allumées chaque soir afin de rendre hommage aux 500 Madeleinois, morts pour la France.

Le 10 novembre à l'ancien Cimetière, l'allée menant au cimetière militaire sera éclairée par 70 bougies blanches et les Madeleinois seront invités à éclairer les tombes des victimes de la 1^{ère} guerre mondiale. A l'occasion de la cérémonie du 11 novembre, une délégation allemande de Kaarst sera accueillie pour célébrer le centenaire de l'Armistice avec au programme : exposition, appel des morts et lâcher de pigeons pour symboliser la paix.

Tout le détail dans nos prochaines éditions.

VOUS AVEZ DES LETTRES OU DES PORTRAITS DE POILUS ?

Afin de réaliser le mur d'expression qui sera visible à partir de l'été, la Ville vous sollicite pour recueillir des documents susceptibles d'être utilisés.

Déposez-les à la Médiathèque aux heures d'ouverture avant le 31 mai.

HORIZONTAL

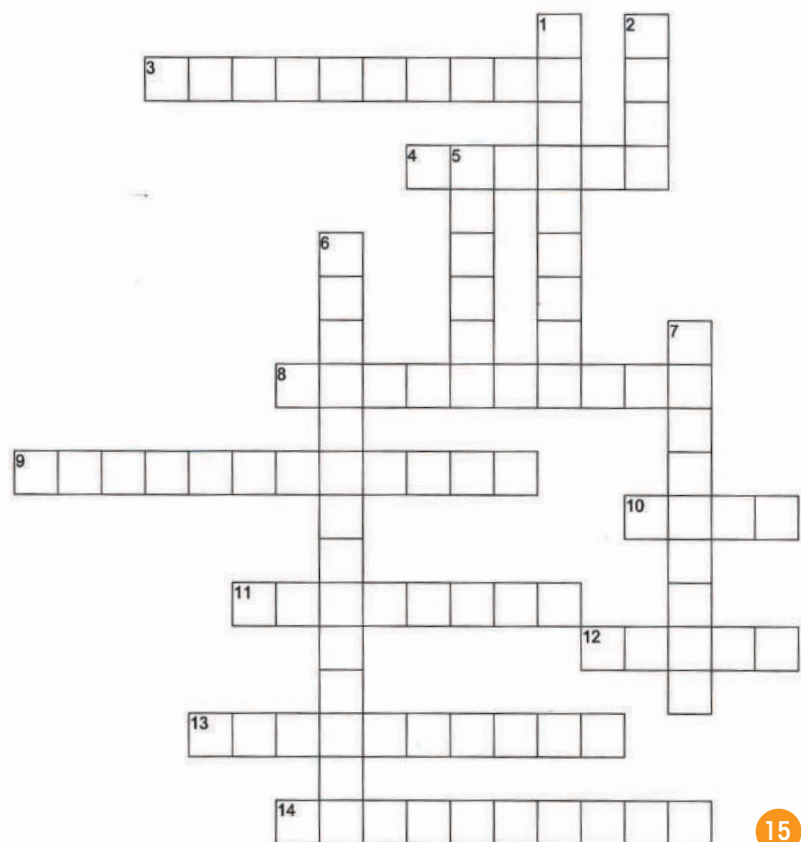
- 3. Homme d'état appelé aussi "Le tigre"
- 4. Homme politique fondateur du parti Bolchevik
- 8. Arme blanche pointue qui s'ajuste au canon d'un fusil
- 9. Action de bombarder
- 10. Abréviation désignant les 15 républiques de l'état fédéral soviétique
- 11. Ville où a été assassiné l'héritier du trône d'Autriche
- 12. Zone de guerre
- 13. Désigne le matériel de guerre
- 14. Changement politique et social brutal

VERTICAL

- 1. Nom qui désigne une révolte au sein d'une armée
- 2. Explosif utilisé sur le champ de bataille
- 5. Personne chargée de collecter clandestinement des informations
- 6. Territoire repris aux allemands à la fin de la guerre
- 7. Action de désertir

Réponses à la grille du mois dernier :

- | | | | |
|---------------------|---------------|-------------------|------------|
| Horizontal : | 10. Verdun | Vertical : | 8. Obus |
| 1. Gaz moutarde | 12. Armistice | 2. Allemagne | 11. Kaiser |
| 4. Génocide | 14. Blockhaus | 3. Uniforme | 13. Canon |
| 6. Tsar | 15. France | 5. Etats-Unis | |
| 9. Poilu | | 7. Russie | |



**TOUTES
GÉNÉRATIONS**



RDV AU FORUM ALTERNANCE

MERCREDI 18 AVRIL DE 9H À 13H AU COMPLEXE DU ROMARIN, rue Paul Doumer. ACCÈS LIBRE.

Pour cette 6^{ème} édition, entre 55 et 65 exposants vous proposeront des offres concrètes de contrat d'apprentissage ou de professionnalisation. La plupart des centres de formation ont aussi leurs propres offres avec leurs entreprises partenaires !

Quelques exposants : Alesia, Dupont restauration, Maestris, Valentine Labbé, Lycée Horticole de Lomme, Humanis, Happy chic, Henri boucher, Norauto, La voix du nord, Enedis, Boulanger...

N'hésitez pas à consulter la liste complète des exposants inscrits sur le www.ville-lamadeleine.fr. Cette liste

sera actualisée sur le site de la ville jusqu'à la veille du forum.

Nouveauté, le numérique à votre service !

Des tablettes seront à destination du public afin d'accéder aux différentes applications de Pôle Emploi : «maintenant», «emploi store». Les utilisateurs pourront aller sur pole-emploi.fr pour accéder aux offres du forum, à leur espace perso...

La venue sur le forum se prépare ! Si vous avez besoin d'aide pour construire votre projet professionnel, venez dès à présent au PIJ, un Infor-

mateur Jeunesse vous renseignera. Vous pouvez aussi vous inscrire à la réunion de préparation au recrutement qui se tiendra le lundi 16 avril de 14h à 16h à la Salle Moulin (10 rue du Moulin). Les offres à pourvoir sur le Forum seront disponibles en avant-première, pour mieux vous préparer à rencontrer le Jour J le recruteur.

**Forum alternance :
ouvert à tous / Gratuit
Public : 16 - 30 ans
Du CAP au Bac +6 ans.**

Un espace DEMONSTRATIONS

La Chambre des Métiers et de l'Artisanat proposera des démonstrations relatives aux métiers de l'esthétique : coiffure, esthéticienne, manucure, ongles...

Le Lycée Cousteau de Wasquehal (AFI24) vous propose de découvrir les métiers de la filière de l'industrie chimique : fabrication de produits cosmétiques sur le Forum (formation par apprentissage de niveau bac à bac +6)

Campus Pro vous propose des démonstrations des métiers de la distribution et du commerce : responsable développement, négociateur, vendeur conseil, hôte de caisse (jeux de rôle, vidéos).



Pour tous renseignements ou pour vous inscrire à la réunion de préparation, contactez le PIJ au 03.28.52.66.90, la Mission locale au 03.28.36.24.62 ou votre conseiller Pôle Emploi au 39 49.

UN CDD DE 1 MOIS avec les Tremplins vers l'Emploi

Tu as entre 18 et 25 ans ? Tu n'es ni en situation d'emploi, ni en formation, ni en étude ? La Ville te propose, pendant un mois, d'acquérir une expérience professionnelle et de te familiariser avec le monde du travail grâce au dispositif «Tremplin vers l'emploi».

Dans ce cadre, tu pourras aussi bénéficier d'un accompagnement socio-professionnel avec l'équipe du Point Information Jeunesse : rédaction de CV et de lettres de motivations, contacts avec différents partenaires...

Postule pour rejoindre les services

municipaux :

- au sein des Services Techniques : maçonnerie, peinture, menuiserie, cimentage...

- au sein du Service entretien et ATSEM : entretien des locaux, aide au service de restauration... Envoie ton CV et ta lettre de motivation à :

Monsieur le Maire - Hôtel de Ville
«Tremplin vers l'Emploi»
160, rue du Général de Gaulle
59 110 La Madeleine.

**Rens. auprès du PIJ : 4, rue de
Flandre Tél. : 03 28 52 66 90.
informationjeunesse@
ville-lamadeleine.fr**

LE Bafa, EST-CE FAIT POUR MOI ?

Pour le savoir, cet été, je teste le bénévolat !

Tu es Madeleinois ? Tu as entre 16 et 17 ans et tu souhaites découvrir le métier d'animateur ? La Ville te propose de découvrir ce métier en effectuant une période de bénévolat dans l'un des accueils de loisirs organisés durant l'été 2018. Pour candidater, envoie ton CV et ta lettre de motivation, avant le 25 mai, à : Monsieur Le Maire - Hôtel de Ville - Service Famille Enfance Ecoles - 160 rue du Général de Gaulle - CS 20218 - 59562 La Madeleine cédex

Précise tes disponibilités (juillet et/ou août). À la fin de la période, le directeur de cet accueil te recevra en évaluation.

Si cette dernière est satisfaisante et que l'adjointe à la Famille et à l'Enfance valide ton inscription dans le dispositif d'accompagnement, la Ville pourra prendre en charge 35% du montant des frais des 2 formations théoriques du Bafa et te recruter pour effectuer ton stage pratique.

**Renseignements : service famille au 03 20 12 79 93
ou service-famille@ville-lamadeleine.fr**

UN PRINTEMPS THÉÂTRAL

au Centre Moulin ados

Pendant les vacances de printemps, du 23 avril au 4 mai, le centre Moulin propose un projet théâtral sur des sujets de prévention (harcèlement scolaire, sexisme...).

D'autres activités et des sorties sont également au programme comme par exemple le Parc Astérix.

En dehors des vacances scolaires, les ados sont accueillis au Centre Moulin :

- chaque mardi et vendredi, de 14h30 à 18h30, pour se détendre autour d'une partie de billard, de tennis de table ou en s'affrontant à la PS4,
- le jeudi de 14h30 à 19h pour se

détendre ou faire du foot en salle,
- chaque mercredi de 13h30 à 17h pour participer à de nombreuses activités et sorties. À venir : atelier «Windows Color» (le 11/04), sortie au «Trampoline Park» (le 18/04)
Inscriptions encore possibles, directement auprès du centre :

Centre Moulin ados
Entrée parc De Lattre de Tassigny (derrière le kiosque)
Tél : 03 28 52 60 08
ou 06 83 82 42 12
centre-moulin@ville-lamadeleine.fr



Mini-séjour sur la Côte d'Opale

Direction la Côte d'Opale pour un séjour «raid et découvertes», du 23 au 27 avril.

Au programme : course d'orientation, biathlon, raid en pleine nature, visite des deux caps et de la Cité de l'Europe, sans oublier une sortie à Aqualud !

Dépêchez-vous de vous inscrire... les places sont limitées !

SÉNIORS, vous avez rendez-vous !

Vos prochains rendez-vous proposés par la Ville :

- > **Code de la route** : mercredi 16 mai
- > **Thé dansant** : mercredi 23 mai
- > **Jeux de société** : mercredi 30 mai

Service des aînés : 03 20 12 21 62
service-aines@ville-lamadeleine.fr

Vos prochains rendez-vous proposés par le Comité des Aînés Fêtes et Animations :

- > **Région de Namur** : jeudi 7 juin.
Visite guidée des Jardins d'Annevoie, promenade avec le chemin de fer du Bocq et visite guidée de la brasserie du Bocq, repas dans les Jardins d'Annevoie.

Prix tout compris : 98,50€.

- > **Calais** : Visites guidées de la Cité de la dentelle et de la mode, des deux caps et de la côte et repas au restaurant "Le Grand Channel".
Prix tout compris 67€.

- > **Alsace** : du 22 au 28 septembre.
Au domaine Saint Jacques, site exceptionnel, au pied du Mont Sainte-Odile.
Prix tout compris : 760 €.

- > Bonne nouvelle ! Le bridge est de retour au chalet alsacien (rue Gambetta).

Renseignements et inscriptions le lundi et le jeudi, de 15h à 17h, au Chalet Alsacien, rue Gambetta (entre la piscine et la crèche).

C.A.F.A. :
Tél. : 03 62 10 42 64
ou 06 71 77 10 66.



NOUNOU DATING

Autour d'un café, et en toute convivialité, parents, futurs parents et assistantes maternelles pourront se rencontrer et échanger à l'occasion de la 3^{ème} édition du «**NOUNOU DATING**» qui se tiendra le **samedi 14 avril, de 9h à 12h, aux «P'tites Madeleines»** :

LES P'TITES MADELEINES
(Maison de la Petite Enfance, de la Famille et de la Parentalité) :
9 rue des Gantois
Tél : 03 20 12 21 67
maisondelapetiteenfance@ville-lamadeleine.fr



Rentrée scolaire 2018 Inscriptions jusqu'au 27 avril

Les inscriptions pour la prochaine rentrée scolaire, pour les enfants qui entrent à l'école maternelle ou au CP, ont commencé et se déroulent jusqu'au 27 avril. Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter le service des écoles au 03 20 12 79 71, ou service-ecole@ville-lamadeleine.fr www.ville-lamadeleine.fr

Accueils de loisirs - Vacances de Printemps : vous avez jusqu'au vendredi 13 avril, 17h, pour valider l'inscription de votre enfant. Rendez-vous sur le portail famille ou sur le site de la ville pour plus d'informations.

SOLIDARITÉS



L'équipe de bénévoles de l'association REVES, de gauche à droite : Philippe Boilot, Président de l'association, Fanny, Marie-Paul, Stéphanie, Évelyne, Janine Dhollande, vice-présidente de l'association, Françoise, Christian, Chantal, Hélène, Daniel et Béatrice.

MAGASIN SOLIDAIRE mais pas que...

Inauguré en mars 2012 sur une initiative municipale, le magasin solidaire de La Madeleine fêtait ses 5 années d'activité en 2017. Une année aussi marquée par l'arrivée d'un nouveau président à la tête de l'association REVES (Ressourcerie Epicerie VESTiaire) et l'investissement de 5 nouveaux bénévoles.

Élevé dans l'idée de service et fort d'une fibre sociale acquise dans son parcours personnel, Philippe Boilot n'imaginait pas sa retraite "inactive". Avec son arrivée, le nouveau président a apporté un nouvel élan et de nouveaux projets au magasin, "l'année écoulée a notamment été marquée par la volonté d'améliorer l'accueil et de développer la fréquentation du magasin", explique-t-il.

L'Épicerie Solidaire se présente comme une épicerie classique. Les "clients" ont la liberté de choisir les produits proposés sous forme de libre-service. L'idée est d'offrir une forme d'aide alimentaire non stigmatisante, capable d'allier le choix, la qualité, le respect du goût, des cultures et des habitudes. C'est une démarche plus solidaire que marchande qui offre un accompagnement personnel, une réponse concrète aux madeleinois en difficulté passagère. En effet, chaque bénéficiaire est amené à définir, avec les bénévoles de la structure, un projet qu'il souhaite mener à bien pendant la durée d'accès au magasin. "Grâce au faible coût des produits de consommation courante achetés ici, une part plus importante de leur budget peut être consacrée à une envie, un projet, une amélioration de leur vie quotidienne. Cette aide peut durer de 3, 6 à 9 mois, et des points réguliers sont faits avec les bénévoles sur l'avancement du projet" explique le président de l'association.

Mais le magasin est aussi un lieu d'accueil, d'écoute et d'échanges, aidant les personnes à retrouver ou renforcer l'estime d'elles-mêmes, il joue un rôle social important. "L'association considère qu'il est essentiel d'offrir aux clients

la possibilité d'être aussi acteur, en participant à sa gestion et aux activités qu'elle organise".

Ainsi, en partenariat avec la Banque Alimentaire, l'association va bientôt proposer un atelier cuisine. Chaque mois, une diététicienne viendra animer l'atelier, proposant la réalisation de recettes variées. Quelques initiatives avaient déjà été réalisées, en mars dernier, avec un atelier autour du vinaigre proposé par une bénévole, ou encore au moment de Noël avec un atelier de pâtisseries orientales, proposé par une cliente du magasin, accompagnée d'une bénévole.

Situé dans des locaux de la Ville dont celle-ci assume les coûts de fonctionnement, le magasin s'approvisionne principalement grâce à son adhésion à la Banque Alimentaire, aux subventions de l'Agence Nationale des Épiceries Solidaires, aux dons du Rotary club et aussi aux recettes du vestiaire. Le vestiaire est également géré par l'association REVES. C'est une boutique de vêtements d'occasion. Les robes, pulls, manteaux, pantalons, sacs, chaussures... proposés sont tous issus de dons, et revendus à tout petit prix.

Enfin, pour développer la consommation de fruits et légumes, leur achat est désormais illimité et peut se faire hors "panier" mensuel. L'association se les procure auprès d'un atelier d'insertion "Les Jardins de Marianne", via le Jardin Pédagogique de la Ville, et récemment un test, positif, a été réalisé avec le ramassage des fruits et légumes auprès des commerçants du marché dans le cadre d'une démarche portée par la Ville.

Enfin, en plus des produits alimentaires, le magasin développe aussi l'accès aux produits d'hygiène. Dans ce cadre, les scouts organise une **grande collecte de produits d'hygiène et bébés, samedi 23 juin, au Carrefour Market de La Madeleine.**

L'association "REVES" en chiffres

En 2017...

> 66 familles, soit 174 personnes ont été accueillies à l'épicerie solidaire.

> 7 894 kg de produits, dont 2 850 kg de fruits et légumes ont été vendus.

> 9 bénévoles ont consacré plus de 1 200h à la gestion de l'épicerie.

> 3 bénévoles ont consacré plus de 450h d'activité pour le vestiaire, dont 120h de rangement.

MAGASIN SOLIDAIRE
65 rue Léon Trulin
La Madeleine
Tél.: 03 28 52 32 04

VIVRE ET TRAVAILLER

SOLIFACTORY :
187 rue Roger Salengro
Tél : 06 61 59 41 95

Ouvert le mercredi, jeudi et
vendredi de 14h à 19h et le samedi
de 9h30 à 13h et sur rendez-vous.

www.solifactory.fr et sur facebook



Rencontres, décoration et création **CHEZ SOLIFACTORY**

Dans le MAGdeleine d'octobre 2015, nous vous présentions EMI, l'Entreprise Métal Insertion, créée par Antoine Bobot en 2012 (consultez l'article sur le magazine en ligne, via le site de la Ville).

EMI, c'est une entreprise d'insertion socio-professionnelle dans le domaine de la serrurerie-métallerie qui œuvre, à l'origine, pour l'industrie et le bâtiment.

Dans l'atelier de métallerie de 800 m², situé rue Roger Salengro, a ouvert le 21 mars dernier, l'entreprise/showroom SOLIFACTORY. Créé par Florence Bobot, ce lieu atypique propose du mobilier et des objets de décoration. Une collection réalisée localement et en petite série issue de l'univers coloré et décalé de sa créatrice : du miroir "Bulles" à la table

basse "César" en passant par la lampe "Soli"... une collection qui a vocation à s'enrichir au fil des échanges et qui se veut personnalisable.

Depuis déjà un an, Florence répond aux demandes spécifiques des particuliers et des commerçants. Des meubles, escaliers, verrières et autres éléments d'aménagement sont fabriqués sur-mesure par des entreprises locales de l'économie sociale et solidaire : "EMI" pour la partie métal, et "Itinéraires", un atelier lillois favorisant l'insertion, pour la partie bois.

Un projet d'aménagement ? Une envie de meuble sur mesure ? Échangez avec Florence, elle saura vous conseiller et traduire vos idées de création.

SOLIFACTORY se veut aussi une vitrine du travail des artisans et créateurs locaux. Chaque saison, une partie du local, appelée le "SOLILAB", accueillera les créations de nouveaux artistes. En ce moment, pour pouvez y découvrir les luminaires graphiques en bois "tectoluce" de Maxime Seurin, Madeleinois, les "objets pour quotidiens extraordinaires" en céramique d'Elize Ducange, ou encore les illustrations et créations graphiques "FLOUK" de Floriane Dupont.

En effet, pour Florence Bobot, l'idée de rencontre est l'un des moteurs de SOLIFACTORY. Entre artisans-créateurs, entreprises locales, habitants, clients... elle a le souhait de faire de SOLIFACTORY un lieu de rencontres, d'échanges et de partages.



Florence Bobot, créatrice de SOLIFACTORY



Monsieur le Maire, **ARTISAN D'UN JOUR !**

À l'occasion de la semaine nationale de l'Artisanat, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Hauts-de-France organisait l'opération "Artisan d'un jour". L'occasion, pour les personnalités des mondes économique et politique de passer une demi-journée chez un professionnel artisan.

Ainsi, le 23 mars dernier, Baptiste et Frédérique Masschelein, responsables de la boulangerie madeleinoise "L'Atelier des Saveurs" (88 rue du Général de Gaulle), accueillait dans leur équipe un tout nouvel apprenti : Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine qui a ainsi participé à la préparation du gâteau "émotion-passion", à la conception de viennoiseries, et s'est aussi exercé à la vente !

ON A AIMÉ

1 A l'occasion des portes ouvertes au pôle raquettes Jacques Donnay, Monsieur le Maire a fait visiter les installations à Eric Skyronka, premier conseiller délégué au sport et aux événements sportifs de la Métropole Européenne de Lille.



2 Peu de temps après son inauguration officielle, le pôle raquettes Jacques Donnay a ouvert ses portes pour faire découvrir ses nouvelles infrastructures et les associations qui s'y sont installées.

3 Alexandre, professeur d'EPS au collège Flandre, est venu accompagné de 2 de ses élèves de 3^{ème}, Elodie et Lilou, pour se renseigner sur le nouveau club de badminton. "C'est spacieux et lumineux !" confie le professeur, "ça donne envie de jouer tout de suite" acquiescent les 2 jeunes sportives.

4 C'est avec beaucoup de curiosité et d'enthousiasme que Delphine et Rémy, installés dans la mezzanine regardent les joueurs évoluer dans la salle de pelote basque. Tandis que Delphine songe à s'y initier, Rémy souhaite reprendre le squash !



5 Afin de recruter les super-animateurs qui organiseront un été de rêve pour les petits madeleinois des accueils de loisirs, la Ville organisait son premier "Job dating". Grâce à cette première et aux 110 candidats présentés, les équipes d'encadrement sont déjà presque au complet !

6 HEUREUX ! Les ados madeleinois l'étaient le 10 mars dernier en assistant au match Lille-Montpellier, dans le "carré or" du Stade Pierre Mauroy avec le centre Moulin ados. Une proximité et des échanges avec les joueurs largement appréciés par nos jeunes supporters !

7 Mobilisés pour la qualité de votre cadre de vie, vous étiez nombreux à participer, le 17 mars dernier, aux deux rendez-vous citoyens qui vous étaient donnés ! Ici, dans le quartier de la Nouvelle Madeleine, où, en compagnie de Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine, et Claude Jegou, adjoint à l'urbanisme, les participants à la balade urbaine se sont joints à l'opération "Hauts de France propres" qui battait son plein au même moment sur l'ensemble de la ville.

Cette page permet tous les mois, aux différentes composantes du Conseil Municipal de s'exprimer librement sur les sujets municipaux de leur choix dans le respect des personnes et de la loi. Les textes sont retranscrits avec leurs éventuelles fautes de syntaxe, grammaire et orthographe et doivent être conformes aux dispositions de l'article 30 du règlement intérieur, adopté lors du Conseil Municipal du 27 juin 2014 modifié par les Conseils Municipaux des 30 mars 2015 et 3 juin 2016.

EXPRESSION LIBRE

“VIVE LA MADELEINE !”

DISSIDENCE

Suite à la démission d'un membre élu de la liste de gauche «Ensemble pour l'avenir de chacun», un nouveau membre de cette même liste a fait son arrivée au Conseil Municipal.

Jusque là rien de surprenant, sauf que celui-ci a décidé de faire bande à part, en refusant de siéger avec ses anciens co-listiers.

C'est son droit le plus strict, et il doit naturellement être respecté.

Reste que cette dissidence en dit long sur les relations qui règnent entre les anciens membres de cette liste constituée il y a 4 ans, une «éternité».

MALADRESSE OU MESSAGE ?

Le nouvel arrivant au Conseil municipal, issu de la liste de gauche «Ensemble pour l'avenir de chacun» a choisi de s'identifier sous l'appellation «La Madeleine First» (sic).

Au-delà de l'emploi d'un anglicisme qui peut étonner, c'est le choix de ce slogan qui peut surprendre, voire même choquer.

En effet, «La Madeleine First» fait immédiatement penser à «America First», c'est-à-dire à une pratique politique originellement américaine, revendiquée par l'actuel Président des Etats-Unis, et qui est ouvertement favorable à l'isolationnisme et à la préférence nationale.

Dès lors, une question se pose : s'agit-il d'un choix maladroît ou d'un message politique assumé ? L'avenir nous le dira.

QUI NE DIT MOT CONSENT

Le dernier Conseil Municipal du mois de février a été l'occasion de présenter le rapport d'orientations budgétaires pour l'année 2018, comme nous avons eu l'occasion de le détailler dans notre dernière tribune.

Ce rapport est normalement l'occasion d'un débat démocratique au sein de l'assemblée communale sur les enjeux du budget à venir.

Sauf que pour débattre, il faut être au moins deux.

L'opposition municipale étant restée totalement muette et ayant pris acte, avec la majorité, du rapport présenté, on en conclura selon l'expression consacrée, que «qui ne dit mot consent».

A BON LECTEUR, ET BON ENTENDEUR

Dans le MAGdeleine du mois précédent, les élus des groupes d'opposition «Ensemble pour l'avenir de chacun» et «La Madeleine, une nouvelle ère, un nouvel air», se sont une nouvelle fois illustrés par le manque de respect du règlement intérieur du Conseil Municipal en ce qui concerne

la date de remise des textes et le nombre maximal de signes autorisé. L'article 30 prévoit en effet que «pour une parution en début de mois du bulletin, les textes seront impérativement remis avant le 15 du mois précédent (...) Passé ce délai, à la place réservée figurera la mention «texte non remis à temps».

On rappellera aussi que «Si l'expression est libre, elle doit naturellement être respectueuse des lois en vigueur, porter exclusivement sur les affaires de la commune et ne mettre en cause aucune personne de manière nominative».

A bon entendeur...

LES PLUS DU PLU

Le Conseil Municipal du mois d'avril permettra d'adopter le budget, mais aussi de rendre un avis sur le projet du Plan Local d'Urbanisme 2, arrêté fin 2017 par le Conseil de la Métropole Européenne de Lille.

Il s'agit d'un document d'urbanisme essentiel puisqu'il a vocation à cadrer et guider les évolutions et développements de la métropole en général et de notre commune en particulier.

Au delà de la présentation qui en sera faite lors du Conseil Municipal d'avril, une vaste enquête publique permettra, à l'automne, de partager largement cet outil stratégique

d'aménagement et ses orientations, avec toute la population. Le magazine municipal consacrera aussi un dossier complet au sujet.

A suivre donc.

DOCUMENT-BILAN... DEPUIS 10 ANS !

Après le document bilan à mi-mandat que nous vous avons distribué l'an passé, c'est le bilan de nos actions sur les 12 derniers mois que vous trouverez dans vos boîtes aux lettres, dans le courant du mois d'avril.

Voilà 10 ans maintenant que, chaque année à pareille époque, nous nous livrons bien volontiers à cet exercice qui consiste à vous rendre compte de nos actions sur l'année écoulée.

Encore faut-il rappeler, comme à chaque nouvelle distribution, que ce petit document n'a pas une vocation exhaustive puisqu'il zoome sur les actions nouvelles et marquantes qui ont été menées dans l'année écoulée. N'hésitez pas à nous faire part de vos réactions, remarques, et questions après sa lecture.

“Vive La Madeleine !”
Groupe des élus
de la Majorité Municipale
vivelamadeleine@gmail.com

«ENSEMBLE POUR L'AVENIR DE CHACUN»

Le 21 décembre dernier, notre collègue Benoît Carré décidait de démissionner du Conseil municipal. Voici les extraits de sa lettre de démission adressée au maire :

«Avec mes collègues, nous nous sommes efforcés de faire entendre dans les instances municipales la parole de celles et ceux qui avaient fait un autre choix que celui de soutenir votre projet et votre liste en 2014. Je constate aujourd'hui que nous sommes empêchés de le faire. Le Conseil municipal d'hier a, une fois de plus, révélé votre refus de faire respirer complètement le débat démocratique dans cette ville et dans ses instances représentatives. Si le score qui fut le vôtre en 2014 vous donne la possibilité de mettre en œuvre votre projet pendant six ans, il ne vous donne pas le droit d'humilier et de mépriser votre opposition comme vous le faites. Une fois de plus, hier soir, vous avez préféré le droit du plus fort au respect du plus faible. »

»

«Ensemble pour l'avenir de chacun»

«LA MADELEINE, UNE NOUVELLE ÈRE, UN NOUVEL AIR»

Texte non remis.

“La Madeleine, une nouvelle ère, un nouvel air”

Le sport c'est la santé dit-on ! La Madeleine a la chance de bénéficier du nouveau pôle Raquette Jacques Donnay en bord de Deûle depuis janvier, et du complexe sportif Claude Dhinnin.

J'accorde beaucoup d'importance au rôle des associations sportives qui permettent à nos jeunes et à chacun de s'émanciper.

«LA MADELEINE FIRST !»

“La Madeleine First !”
M. LEGRIS Claude
claude.legris@gmail.com

INFOS PRATIQUES

PACS, PRENEZ RENDEZ-VOUS

A compter du 10 avril 2018, vous pouvez prendre rendez-vous pour conclure votre PACS :

- le mardi de 14h à 16h30
- le mercredi de 14h à 16h30
- le jeudi de 9h à 11h 30

Pour plus de renseignements sur les modalités de conclusion du PACS, n'hésitez pas à vous connecter sur le site de la ville www.ville-lamadeleine.fr (état-civil «vos démarches administratives») ou contactez le service de l'état civil au 03.20.12.79.77

RECENSEMENT CITOYEN

Le recensement se fait à la mairie, au service état civil, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille. Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent le 16^{ème} anniversaire (le recensement tardif, au-delà du 3^{ème} mois qui suit l'anniversaire, peut entraîner une participation à la journée défense et citoyenneté après 18 ans).

Les jeunes ainsi recensés recevront alors une attestation qu'il est primordial de conserver précieusement.

A L'APPROCHE DES VACANCES

Pensez à votre passeport et votre CNI

Pour ne pas être pris au dépourvu le moment venu, pensez à anticiper vos démarches de première demande ou renouvellement de votre passeport ou votre carte nationale d'identité.

La démarche s'effectue uniquement sur rendez-vous. Le délai actuel pour obtenir un RDV est d'environ un mois. La prise de RDV se fait sur www.ville-lamadeleine.fr (état-civil « vos démarches administratives ») ou éventuellement par téléphone au 03.20.12.79.77. Comptez une dizaine de jours à l'issue du RDV pour récupérer votre titre, si le dossier est complet et conforme. Il

n'y a pas de procédure d'urgence.

ATTENTION : En cas de déplacements à l'étranger, certains pays n'acceptent pas la carte d'identité + 5 ans, même certains pays européens limitrophes.

Avant tout voyage, il est prudent de se renseigner sur le site diplomatie.gouv.fr ou sur le site service-public.fr ou prévoir un passeport. Pensez à anticiper au maximum ces démarches.

A PROPOS DES CARTES D'IDENTITE Depuis le 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité est passée de 10 à 15



ans pour les personnes majeures. Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans est automatique et ne nécessite donc aucune démarche.

Pour tous renseignements :
Service état-civil au
03.20.12.79.77

TOUT SUR VOS DÉCHETS

Le traitement des déchets incombe à la Métropole Européenne de Lille. Pour rappel dans notre commune :

- Les déchets recyclables (bac au couvercle grenat ou sacs réglementaires roses) sont collectés le mardi matin à partir de 6h pour l'ensemble de la commune (à l'exception de la rue Saint-Pierre).

- Les déchets non recyclables (bac au couvercle gris ou sacs réglementaires noirs) sont collectés les mardis et vendredis matins à partir de 6h pour l'ensemble de la commune (à l'exception de la rue Saint-Pierre).

Les bacs ou les sacs ne doivent en aucun cas demeurer sur le domaine public en dehors des jours et heures de collecte. Une

amende de 35€ sera adressée à tous contrevenants.

- Les déchets diffus spécifiques

La collecte des DDS (produits dangereux pour la santé ou l'environnement) a lieu **chaque 1^{er} samedi du mois sur la place du marché** (côté rue Pompidou).

- Les encombrants :

Prenez rendez-vous pour organiser la collecte de vos encombrants volumineux. Pour cela, contactez le numéro vert 0 800 203 775.

Vous avez aussi la possibilité de déposer vos déchets à la déchèterie de La Madeleine :

301, rue Pompidou le lundi de 10h30 à 18h, du mardi au samedi de 7h30 à 18h et le dimanche de 8h à 13h.



Votre poubelle n'a pas été ramassée ? Vous avez besoin d'une information sur le tri ? Contactez le numéro vert de la MEL au :
0 800 711 771

(accessible gratuitement depuis un poste fixe de 8h15 à 17h30).

ÉTAT-CIVIL

LES NAISSANCES :

Alexandre DIETSCH, le 01/02 - Elisabeth SIMON, le 05/02 - Sébastien VERGRIETE CARNEL, le 08/02 - Marc- ceau CLEP, le 09/02 - Sebastian LOGHIN, le 10/02 - Bianca HARMIGNIES HUTIN, le 11/02 - Ayden FERJANI, le 15/02 - Léa JANODET, le 15/02 - Maëlysa ROBERT,

LES MARIAGES :

Aymie HERRENG-LABURIAU et Abid KHAN, le 17/02 - Ophélie LEPINGLE et Damien DEVISME, le 24/02 .

LES DÉCÈS :

Zabida GHAOUES, le 03/02 - Georges TANGHE, le 03/02 - Suzanne BLOT, le 05/02 - Arlette BECQUERIAUX, le 06/02 - Suzanne HESPEL, le 06/02 - Guy MOREAUX, le 09/02 - Jeannine PANIER, le 14/02 - Françoise DE- LOMEZ, le 15/02 - Yvette ROUZÉ, le 20/02 - Aurélie LALIN, le 20/02 - Sandrine DEHOVE, le 22/02 - Michel DELATTRE, le 25/02 - Colette BOURIEZ, le 26/02 - Ju- liette BASUYAUX, le 28/02.



IMMOCLEF •
La clef de votre foyer

**ESTIMATION
GRATUITE**

78, rue Georges Pompidou
59110 LA MADELEINE

03.20.63.04.04
www.immoclef.fr



Institut pour la Recherche sur le **Cancer** de Lille



Situé au cœur du site universitaire et médical du CHU de Lille, l'IRCL est **un lieu unique de recherche pluridisciplinaire sur le cancer**. Nos chercheurs, médecins, biologistes et physiciens, unissent leurs efforts pour mettre au point de nouvelles approches permettant de mieux détecter et combattre la maladie.

Soutenez l'IRCL, seule fondation au nord de Paris entièrement dédiée à la recherche sur le cancer



**Pour mieux nous connaître,
rejoignez nous sur www.ircl.org**

Notre fondation est habilitée à recevoir dons, legs et assurances-vie

Simple et sécurisé : faites votre don en ligne

Merci d'adresser vos dons, legs, contrats d'assurances-vie ou mécénat à l'ordre de l'IRCL, Place de Verdun, 59045 LILLE Cedex

Contact : Micheline Magdelon •
Tél : 03 20 16 92 11 • E-mail : ircl.lille@inserm.fr

ECOLE SUPÉRIEURE DES ARTS
**SAINT-LUC
TOURNAI**

GRAPHISME
STYLISME DE MODE
PHOTO/VIDÉO
CRÉATION D'INTÉRIEURS
PUBLICITÉ
STYLISME DE L'OBJET

**PORTES
OUVERTES**

de 9h à 18h

**CONCOURS D'ENTRÉE
les 22, 23, 24
mai 2018**

MARDI 1^{er} MAI 2018

Expositions de travaux d'étudiants
Informations diverses
Visite du site

Plus d'infos :
sup.saintluctournai.be

Perspective non contractuelle



IDÉAL POUR INVESTIR OU EN RÉSIDENCE PRINCIPALE T2 lumineux à partir de 135 000 €

- Prestations de qualité
- Au cœur d'un quartier dynamique
- Proximité toutes commodités

LANCEMENT DE LA DEUXIÈME TRANCHE

RT 2012

PTZ

LOI PINEL



Renseignements 03 20 55 75 82
contact@treola-immobilier.com



Entrepreneurs
d'Assurances

Frédéric DEZOTEUX
Agent Général d'Assurances

202 rue du Général de Gaulle
59110 LA MADELEINE
Tél : 03.20.55.00.49
mma.lamadeleine@mma.fr
http://agence.mma.fr/la-madeleine

N° ORIAS : 09046836
www.orias.fr

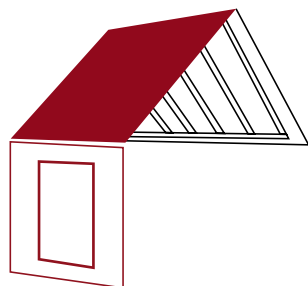
(1) Dans les conditions, limites et exclusions de garanties fixées au contrat.
MMA - IARD Assurances Mutuelles, société d'assurance mutuelle à cotisation fixe, RCS Le Mans 775 662 126, MMA IARD SA au capital de 537 062 368 euros, RCS Le Mans 440 040 882, Entreprises régies par le code des assurances.
Document à caractère publicitaire destiné au public des personnes physiques.

Mon assurance
couvre aussi les dégâts
dont je suis responsable
chez mes clients*



Entrepreneurs
d'Assurances

* Une pièce défectueuse que vous avez fournie a endommagé la machine d'un de vos clients ? Vous êtes couvert par votre contrat MMA PRO-PME. (1)



- Couverture
- Zinguerie
- Etanchéité
- Pose de Vélux

18, rue Gambetta
59110 LA MADELEINE
Tél. 03 20 31 85 51
Port. 06 63 71 71 69
cfrenois@numericable.fr

C. FRENOIS



Votre supermarché Match a changé !

Venez vite le découvrir
**+ de choix + de services
+ de convivialité**

*Une équipe de professionnels
à votre écoute*

du lundi au samedi de 8h à 20h
et le dimanche de 9h à 12h30
230 Rue du Général de Gaulle à La Madeleine

Promotions, informations & horaires
WWW.SUPERMARCHESMATCH.FR

Pour nos exclusivités, retrouvez nous sur
FACEBOOK.COM/SUPERMARCHESMATCH

